

Conditions Générales Oertli Ophthalmedic Schweiz AG

Ces termes et conditions s'appliquent à toutes les relations commerciales entre l'acheteur et Oertli Ophthalmedic Schweiz AG (vendeur). Les variations doivent être convenues par écrit.

Le délai de livraison

Il est convenu dans la confirmation de commande et est assujéti à la réception en temps opportun des marchandises par Oertli Ophthalmedic Schweiz AG.

Les prix et les rabais

Les prix et rabais sont indiqués dans la confirmation de commande.

Tous les rabais et les prestations sont en conformité avec l'article 56 de la GCC redevables aux patients, respectivement à l'assureur. Domedics se réfère explicitement à cette disposition législative en accordant des rabais à l'acheteur.

Valeur de commande minimum/ supplément / frais de livraison

Il n'y a pas de montant minimum de commande. Jusqu'à CHF 1'500.00/ sans T.V.A. valeur des marchandises, courrier A, CHF 12.50. À partir de CHF 1'501.00/ sans T.V.A. valeur des marchandises, courrier A, gratuitement. Les envois express demandés par client, CHF 17.65. Les livraisons DPD ou autres prestataires, facturation au prix courant.

Validité des offres

Sans accords spéciaux, les offres sont valables 30 jours.

Paiements

Les factures sont payées dans les 30 jours. Les déductions, autres que les remises convenues, ne seront pas acceptées. Lors de dépassement du délai de paiement, un taux d'intérêt de 5 % sera perçu sans avertissement.

Consignation

Toutes les marchandises mises en consignation resteront la propriété de Oertli Ophthalmedic Schweiz AG. Le client s'engage à stocker ces produits séparément et conformément aux règles de stockage, et de rendre visible ceux qu'ils sont la propriété de Oertli Ophthalmedic Schweiz AG. Le client est tenu d'informer Domedics immédiatement, si cette propriété pouvait être remise en cause.

Rachat / Echange

En cas de livraison erronée ou défectueuse, les marchandises seront retournées dans les 5 jours afin d'être remplacées. Une indemnité supplémentaire est expressément exclue. La marchandise ne sera pas remplacée si:

- le délai des marchandises est expiré
- la marchandise a été ouverte, l'emballage n'est plus stérile
- le défaut des marchandises est clairement dû à une mauvaise manipulation par l'acheteur
- les produits spéciaux n'ont pas été stockés dans un endroit spécialement adapté.

Responsabilité

L'acheteur s'engage à respecter les directives et les dispositions législatives concernant la marchandise, en particulier la réglementation des dispositifs médicaux (ODim). Il s'engage à utiliser les produits conformément aux instructions relatives à ceux-ci et à transmettre celles-ci aux utilisateurs avec le produit original. Toute demande de dommage et intérêt relative à un manquement de la responsabilité de l'utilisateur du produit en regard des instructions de ce dernier, sera explicitement rejetée.

Si les marchandises livrées par nous sont revendues, le vendeur est seul responsable du respect des exigences réglementaires applicables en Suisse ou à l'étranger.

Copyright et droits d'exploitation

Pour tous les documents, Oertli Ophthalmedic Schweiz AG conserve la propriété des droits d'exploitation et les droits d'auteur, sans restrictions. Ils ne pourront être transmis à des tiers, sans accord préalable.

Droit applicable

Il est soumis exclusivement au droit suisse.

Lieu de juridiction

Baden est le lieu d'exécution et le lieu de juridiction pour Oertli Ophthalmedic Schweiz AG et le client.

Ces conditions s'appliquent à partir du 15 juillet 2021. Toutes les conditions précédentes perdent leur validité.

Version: 1.06.2022